



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dépenses

Question écrite n° 39964

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre des affaires étrangères et européennes de lui donner des indications sur le montant des intérêts et pénalités versés par ses services en 2007 pour des retards de paiement. Il souhaite également savoir ce que représentent ces intérêts de retard par rapport à l'ensemble des sommes qui ont été payées par ses services.

Texte de la réponse

Les intérêts et pénalités de retard versés par le ministère des affaires étrangères et européennes en 2007 s'élèvent à 1 188 868 EUR. Ce chiffre représente 0,038 % du montant total liquidé, en administration centrale et hors paie sans ordonnancement préalable (3 166 144 376 EUR). Il convient de souligner que 78 % des intérêts payés en 2007 sont constitués par le paiement des intérêts moratoires versés dans le cadre du contentieux Lenôtre (PFUE 2000).

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39964

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2009, page 415

Réponse publiée le : 17 février 2009, page 1538